

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES PAR CONSULTATION RESTREINTE N° DNCMP/...../S/2022-2023  
POUR LE RECRUTEMENT D'UNE MAISON DE CABLAGE ET DE FOURNITURE D'UNE CONNEXION  
INTERNET.**

**Lettre d'Invitation**

Date:

DAO No:

1. Le Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme vous invite, par la présente, à présenter votre offre technique et financière sous pli fermé, pour la prestation des services relatifs au câblage et à la fourniture d'une connexion Internet pour le compte du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme.
2. Vous êtes invité à présenter votre offre pour l'ensemble de deux lots pour cette consultation restreinte.
3. Le financement pour la réalisation de ses services est assuré par le Gouvernement du Burundi
4. Les services prévus dans le cadre de ce marché sont à réaliser dans un délai maximum de « un mois ».
5. Vous pouvez venir obtenir des informations supplémentaires dans les bureaux du Secrétaire Permanent au Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme sis à l'ancien Building Administratif des Finances, 4<sup>ème</sup> étage, bureau n°434.
6. L'offre doit être déposée à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le .....<sup>19</sup> décembre 2022 à 9h30 min et être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant égal à neuf cent mille francs burundais (900.000 Fbu)
7. Les offres demeureront valides pour une durée de 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au.....<sup>19</sup> à 9h30.
8. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent dans la grande salle des réunions 427/428, le.....<sup>19</sup> décembre 2022 à 10h30 au Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme sis à l'ancien Building Administratif des Finances, 4<sup>ème</sup> étage.
9. Nous vous serions reconnaissants d'accuser réception de cette lettre dans les plus courts délais. Si vous n'avez pas l'intention de soumissionner, nous vous saurions gré de nous en informer également.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur.....l'assurance de ma considération distinguée.

**LA MINISTRE DU COMMERCE, DU TRANSPORT,  
DE L'INDUSTRIE ET DU TOURISME**

**Marie Chantal NIJIMBERE**



**AVIS D'APPEL D'OFFRES PAR CONSULTATION RESTREINTE N°DNCMP/.../S/2022-2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE MAISON DE CABLAGE ET FOURNITURE D'UNE CONNEXION INTERNET.**

Date d'invitation : Le 7/12/2022

Date d'Ouverture des Offres : Le 19/12/2022

**1. Objet de l'appel d'offres**

Le Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme « MCTIT » invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, le soumissionnaire désireux à concourir et présenter son offre sous pli fermé, pour **Le câblage et la fourniture d'une connexion internet**

**2. Financement du Marché**

Le Marché est financé à 100% par le Gouvernement du Burundi sur la ligne budgétaire 41 00 001 00 262360 11 000 0471 01 « **Abonnement à l'Internet** ».

**3. Spécification du Marché**

La passation du présent Marché sera conduite par **consultation restreinte** tel que définis dans la Loi N.1/04 du 29 Janvier 2018 portant modification de la Loi N1/01 du 04 Février 2008 portant Code des Marchés Publics du Burundi dans son article 83.

**4. Visite des lieux**

Les soumissionnaires peuvent visiter les lieux où ils vont installer les câbles sis à l'ancien building du Ministère des Finances 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, et 2<sup>ème</sup> étage en date du 14/12/2022.

**5. Soumissionnaire admis à ce marché**

Le présent marché sera conduit par consultation restreinte. Il est adressé directement Aux Entreprises :

- ✓ BBS ;
- ✓ ONATEL ;
- ✓ SPIDERNET ;
- ✓ CBNT.

Le soumissionnaire invité à présenter son offre doit présenter les éléments suivants :

a) Conformité administrative

1. Conformité administrative ;
2. Son adresse complète : Email et Téléphone fixe et mobile ;
3. L'acte de soumission suivant le modèle en annexe ;
4. Une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par OBR en cours de validité ;
5. Un numéro d'identification fiscale (NIF) ;

*ju*

6. Registre de Commerce ;
7. Une attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original et en cours de validité datant de 3 mois ;
8. Attestation de non faillite ;

L'absence ou la non-conformité fera objet de rejet lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Codes des Marchés Publics.

b) Conformité techniques

Les candidats doivent présenter au moins 3 marchés similaires déjà exécutés avec preuves un PV de réception et un contrat.

c) Conformité de l'offre financière

- ✓ Acte d'engagement suivant le modèle en annexe ;
- ✓ Bordereau des prix suivant le modèle ;
- ✓ Délai d'exécution.

## 6. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE

Le Dossier de Consultation et les Termes de Références (TDRs) pourront être consultés au Secrétariat Permanent du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme, 4<sup>ème</sup> étage, bureau n° 434.

## 7. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sous pli fermé et rédigées en langue Française seront présentées en 3 exemplaires : un (1) original et deux (2) copies et devront parvenir au Secrétariat Permanent du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme, bureau n° 434 au plus tard le 19/12 et porteront obligatoirement la mention « **OFFRE POUR LE CABLAGE ET LA FOURNITURE D'UNE CONNEXION INTERNET** ».

## 8. DEPOT DES OFFRES

Les offres sous plis fermés et rédigés en langue française devront parvenir au Secrétariat Permanent du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme sis à l'ancien building administratif des finances bureau n°434 au plus tard le 19 /12/2022 à 9h30'

*ju*

## 9. VALIDITE DES OFFRES

La validité des offres est fixe à 90 jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

## 10. SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres techniques et financières auront lieu le 19/12/2022 à 10 heures 30 min dans la salle 427-428 des réunions du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme en présence du soumissionnaire ou de son représentant et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics. Le procès-verbal d'ouverture des offres devra être contresigné par le soumissionnaire présent et transmis à la Direction Nationale de contrôle des Marchés Publics.

## 11. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le marché sera attribué si le soumissionnaire est administrativement, techniquement conforme et dont l'offre financière la moins distante suivant la méthode de marché de service.

## 12. VALIDITES DES OFFRES

Les offres sont valables pour une période de 90 jours ouvrables à compter de la date de la réception de la lettre d'invitation.

## 13. REGGLEMENT DES DIFFERENTS

En cas de litige, le conflit sera réglé conformément au code des Marchés Publics Burundais.

Fait à Bujumbura, le 06 / 12 / 2022

**LE MINISTRE DU COMMERCE, DU TRANSPORT,  
DE L'INDUSTRIE ET DU TOURISME**

**Marie Chantal NIJIMBERÉ**

